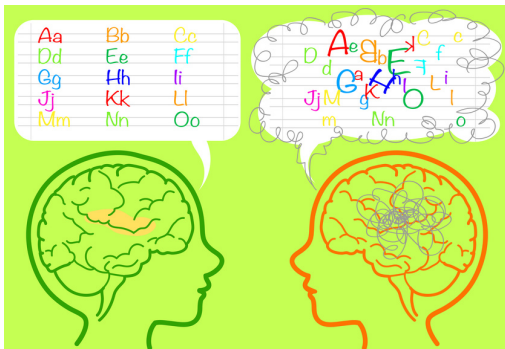


La dyslexie



La dyslexie est un trouble qui touche beaucoup de gens dans le monde. Voici quelques précisions sur ce trouble qu'on connaît parfois encore mal.

La dyslexie est un trouble de lecture qui touche 6 à 8% de la population française. On estime que 4 à 5 % des élèves d'une classe d'âge sont dyslexiques. Cela veut dire qu'il y a 1,5 élève par classe qui est dyslexique.

Ce trouble est héréditaire (il se transmet génétiquement). La dyslexie est reconnue comme un trouble spécifique de l'apprentissage.

La personne dyslexique a des difficultés à reconnaître les informations représentées sous forme de symboles comme le sont les lettres.

Le mot « dyslexie » a été inventé en 1887 par Rudolf Berlin en Allemagne, pour décrire l'incapacité de lire. Pour la petite histoire, le mot « dyslexie » vient du grec. « Dys- » est un préfixe qui exprime la difficulté, « -lexie » est un radical signifiant mots, lexique. « Dyslexie » désigne donc une difficulté pour déchiffrer les mots.

La dyslexie est reconnue comme un handicap par l'OMS (organisation mondiale de la santé) depuis 1993.

Une police spéciale a été créée pour les dyslexiques, « OpenDyslexic ». Mais elle n'est pas adaptée à tous les dyslexiques. En voici un aperçu :

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz0123456789[]({})/ \ < > ?

Pour finir, voici 2 petites interviews d'un élève et d'une professeur :

Honneur aux professeurs, nous avons d'abord interrogé Mme Haltz.



Rudolf BERLIN

Club Presse : Comment ce trouble affecte-t-il votre vie de tous les jours ?

Mme Haltz : De tous les jours ? Je suis toujours embêtée quand je dois écrire quelque chose d'important.

Club Presse : Est-ce que l'on vous a déjà refusé un emploi à cause de votre dyslexie ?

Mme Haltz : Non.

Club Presse : Quelles sont les choses que vous ne pouvez pas ou difficilement faire à cause de la dyslexie ?

Mme Haltz : Rien, à part prof de français !

Puis nous avons posé quelques questions à Youenn, élève de 5e, qui a accepté de se confier à nous.

Club Presse : Comment la dyslexie affecte-t-elle ton quotidien ?

Youenn: Elle ne l'affecte pas.

Club Presse : Est-ce que l'on se moque de toi parce que tu est dyslexique ?

Youenn : Non, tout le monde s'en fiche.

Club Presse : Qu'as tu comme aménagements en classe et dans quelles matières ?

Youenn : J'ai droit au clavier, j'ai moins écrit que les autres ; et en maths, en géométrie je n'utilise pas de papier mais une application.

Elsa STEPHAN, Lucy DYER , 5e.